



MRC de
BONAVENTURE

FORMULAIRE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Appel à projets
culturels



Formulaire de demande d'aide financière

Entente de développement culturel

L'Entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRC), apporte une aide financière pour la réalisation d'actions qui s'inscrivent dans les grandes orientations de la Politique culturelle de la MRC de Bonaventure 2021 et de son Plan d'action culturel 2025-2027 :

- Contribuer au bien-être individuel et collectif par la culture
- Soutenir le développement d'un milieu culturel dynamique et intégré
- Dynamiser la relation entre la culture et le territoire.

*Afin de connaître la vision et les objectifs du développement culturel au sein de la MRC de Bonaventure, veuillez vous référer à la **Politique culturelle de la MRC de Bonaventure 2021**. Pour connaître les axes d'intervention spécifiques pour chacune des années du plan d'action, veuillez consulter le **Plan d'action culturel 2025-2027** de la MRC de Bonaventure.*

Pour plus d'information ou pour déposer une demande dans ce fonds, contactez :

Natalie Martin, agente culturelle

Téléphone : 418 752-1492

Courriel : culture@mrcbonaventure.com

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME PROMOTEUR

Nom du promoteur :

Adresse:

Téléphone :

Courriel :

Responsable :

Fonction :

Type de promoteur

☐

Organisme à but non lucratif

☐

Entreprise d'économie sociale

☐

Coopérative

☐

Entreprise privée

☐

MRC

☐

Municipalité

☐

Individu

☐

Autre (précisez) _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Titre: _____

Territoire touché par le projet

☐

Toute la MRC

☐

Shigawake

☐

Saint-Godefroi

☐

Hope Town

☐

Hope

☐

Paspébiac

☐

New Carlisle

☐

Saint-Elzéar

☐

Bonaventure

☐

Saint-Siméon

☐

Caplan

☐

Saint-Alphonse

☐

New Richmond

☐

Cascapédia-St-Jules

☐

Autre _____

Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la municipalité régionale de comté de Bonaventure (MRC)

SECTEUR CULTUREL VISÉ (Cochez le ou les secteurs qui s'appliquent et précisez au besoin)

- | | | |
|---|--|---|
| ☐ Arts de la scène | ☐ Arts visuels | ☐ Loisir culturel |
| ☐ Médias | ☐ Cinéma | ☐ Appropriation du numérique |
| ☐ Lettres et littérature | ☐ Métiers d'art | ☐ Patrimoine |
| ☐ Autre (précisez) _____ | | |

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION CULTUREL 2025-2027 (Cochez le ou les objectifs qui s'appliquent)

Orientation : Contribuer au bien-être individuel et collectif par la culture

Objectif 2 : Rendre la culture plus accessible

Action Spécifique :

- ☐ 2.1 Favoriser l'accès à la culture pour les personnes fragilisées ou en situation de vulnérabilité (pauvreté, handicap, aînés, etc.).

Orientation : Soutenir le développement d'un milieu culturel dynamique et intégré

Objectif 5 : Soutenir des initiatives de collaboration avec le milieu culturel et les organismes du territoire

Action spécifique :

- ☐ 5.1 Soutenir des projets et actions culturelles distinctes, ou un volet culturel s'inscrivant dans un projet multisectoriel.

Orientation : Dynamiser la relation entre la culture et le territoire

Objectif 6 : Protéger et mettre en valeur le patrimoine

Actions spécifiques

- ☐ 6.1 Soutenir des actions culturelles de valorisation du patrimoine.
- ☐ 6.2 Soutenir la valorisation des patrimoines immatériels anglophone, francophone et mi'gmaq.
- ☐ 6.4 Sensibilisation et éducation au patrimoine par des conférences, formations, colloques, et autres activités de transmission.

CLIENTÈLE VISÉE

- | | | |
|---|---|---|
| ☐ Petite enfance (0-5 ans) | ☐ Jeunes adultes (18-29 ans) | ☐ Personnes issues des communautés culturelles |
| ☐ Enfance (6-12 ans) | ☐ Adultes (18-59 ans) | ☐ Personnes issues de milieux défavorisés |
| ☐ Adolescents (13-17 ans) | ☐ Aînés (60 ans et plus) | ☐ Personnes vivant avec un handicap physique |
| ☐ Famille | ☐ Public général | ☐ Personnes vivant avec un handicap intellectuel |

TYPE DE PROJET

- ☐ Activité ponctuelle. Il s'agit d'une nouvelle activité, qui n'a pas eu lieu auparavant.
- ☐ Action novatrice. Une nouvelle action, ayant lieu dans le cadre d'un événement récurrent.
- ☐ Activité récurrente bonifiée. Nouvelle édition d'une activité à laquelle des améliorations significatives ou une valeur ajoutée ont été apportées.

DESCRIPTION ET NATURE DU PROJET

Décrivez les problématiques ou besoins du milieu auxquels le projet veut répondre (objectifs visés, impacts, clientèles visées, etc.)
Comment allez-vous assurer la pérennité du projet, s'il y a lieu :

Description: mission, historique, démarche artistique, etc.

ÉQUIPE DE RÉALISATION DU PROJET (Outre le promoteur, s'il s'agit d'une collaboration, décrire chaque collaborateur au projet) * Joindre un document supplémentaire au besoin.

Nom de la personne ou de l'organisation Son rôle	Courte biographie ou description de l'organisation

Nom de la personne ou de l'organisation Son rôle	Courte biographie ou description de l'organisation

Nom de la personne ou de l'organisation Son rôle	Courte biographie ou description de l'organisation

Date de début :

Date de fin :

[illegible]

8. AUTRES REMARQUES / COMMENTAIRES

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- ☐ Présent formulaire de demande d'aide financière et tableau des prévisions budgétaires dûment complétés;
- ☐ Copie des lettres patentes ou autre document confirmant l'existence de l'organisme;
- ☐ Résolution désignant la personne autorisée à agir au nom du promoteur dans le cadre de la demande d'aide financière approuvant le dépôt du projet tel que présenté et attestant du montant de la mise de fonds;
- ☐ Copie des estimations et soumissions auprès de deux fournisseurs au minimum, lorsque le projet nécessite l'acquisition ou la location de biens ou de services;
- ☐ Copie des permis ou autorisations nécessaires, s'il y a lieu;
- ☐ Lettres d'appui requises (conseil municipal, partenaires, etc.);
- ☐ Confirmations écrites des partenaires financiers indiquant clairement le montant engagé dans le projet;
- ☐ États financiers de l'organisme (lorsqu'il s'agit d'un OBNL ou d'une coopérative) pour les 2 derniers exercices;
- ☐ Autres documents pertinents. D'autres documents pourraient être exigés par la MRC, selon les cas.

RAPPORTS D'ÉTAPE ET FINAL

Au cours et à la fin du projet, vous devrez fournir un rapport d'étape ou final comprenant un rapport d'activité et un rapport financier, expliquant où en est rendu le projet et justifiant les écarts avec la planification originale.

Les copies de toutes les pièces justificatives des dépenses réalisées dans le cadre du projet devront être déposées par le promoteur avec le rapport final.

Le décaissement final du projet est conditionnel à la réception des rapports d'étape et final.

Pour vous procurer un modèle de rapport, contactez votre agent de développement ou consultez le site internet de la MRC Bonaventure : **www.mrcbonaventure.com**

DÉPÔT DE LA DEMANDE

Le financement d'un projet est conditionnel au respect des normes, lois et règlements en vigueur au Québec ainsi qu'à l'obtention de tous les permis et autorisations nécessaires.

La demande d'aide financière doit être déposée par un représentant de l'organisme promoteur qui atteste que les renseignements contenus dans le document sont complets et véridiques.

Le promoteur autorise la MRC Bonaventure à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental ou institution financière sur les renseignements ou documents nécessaires à l'étude de la présente demande.

L'envoi de ce formulaire de demande d'aide financière complété fait foi de dépôt officiel

Déposé par :		Date :	
Fonction :			

* À la section **DESCRIPTION ET NATURE PROJET** du formulaire, veuillez à bien définir les points suivants :

- S'il s'agit d'une action novatrice ou d'une activité récurrente bonifiée, veuillez démontrer la valeur ajoutée et le caractère novateur des actions.
- Concernant les objectifs poursuivis; montrer les liens avec les objectifs du présent appel de projets.
- Concernant les Impacts; décrire les impacts que votre projet aura sur le développement culturel du territoire et de la clientèle visée.

VISIBILITÉ: Tout projet soutenu en vertu des ententes de développement culturel doit, en contrepartie, lui accorder de la visibilité lors d'activités publiques ou de publications. Ces informations sont transmises par courriel aux promoteurs dont le projet reçoit un financement.

Avant de remplir votre demande, consulter le Guide à l'intention des promoteurs, disponible sur la page [Développement culturel](#) de la MRC de Bonaventure.

Pour plus d'informations, pour valider l'admissibilité de votre projet ou pour déposer une demande, contactez :

Natalie Martin, agente de développement culturel

Téléphone : 418-752-1492

Courriel : culture@mrcbonaventure.com